

**ROMAIN GRAU, ANCIEN JUGE ADMINISTRATIF,
REJOINT LE DEPARTEMENT CONTENTIEUX DE TAJ**

Romain GRAU, 32 ans et 11 ans d'expérience professionnelle à son actif, rejoint les équipes du département Contentieux du cabinet d'avocats Taj, membre de Deloitte Touche Tohmatsu.

La ligne de service Contrôle et Contentieux fiscal de Taj, dirigée par Michel Guichard, assiste les entreprises sur tous les domaines de la fiscalité. Elle offre des services en amont afin de préparer au mieux un contrôle fiscal, propose un suivi personnalisé pendant les procédures de contrôle ou de contentieux et accompagne les clients jusqu'au recouvrement.

Romain Grau a pour mission de **renforcer l'expertise du cabinet en matière de contentieux fiscal**. D'autre part, grâce à son expérience, il va **développer les compétences de Taj en contentieux en matière de droit public**.

Diplômé de l'IEP de Paris et de l'ENA (promotion 2004), Romain Grau a commencé comme jeune attaché parlementaire, avant de prendre la présidence des commissions départementales des impôts directs et des taxes sur les chiffres d'affaires des Hauts-de-Seine et de l'Essonne entre 2005 et 2007.

Dans le même temps, il a exercé la fonction de conseiller-rapporteur au sein du tribunal administratif de Versailles entre 2004 et 2006.

Avant de rejoindre le cabinet Taj, Romain Grau était Commissaire du gouvernement auprès de la 7^{ème} chambre du Tribunal administratif de Versailles (depuis 2006).

Enfin, depuis 2004, il est également Maître de conférences en Droit public et en Fiscalité à Sciences Po Paris.

Romain GRAU

Formation

ENA (promotion Léopold Sédar Senghor) 2004

IEP de Paris (diplôme mention service public). Diplôme obtenu en 1996

Expérience professionnelle antérieure

2006-2008 : Commissaire du gouvernement auprès de la 7^{ème} chambre du Tribunal administratif de Versailles (compétence matérielle : contentieux fiscal, compétence territoriale : le département des Hauts-de-Seine).

2004-2006 : Conseiller-rapporteur au sein du Tribunal administratif de Versailles (également au sein d'une chambre fiscale).

2005- 2007 : Président des commissions départementales des impôts directs et des taxes sur les chiffres d'affaires des Hauts-de-Seine et de l'Essonne.

Depuis 2004 : Maître de conférences en Droit public et en Fiscalité à Sciences Po Paris.

1997-2001 : Attaché parlementaire.

Taj

Vient renforcer l'expertise de Taj en contentieux fiscal et en droit public.

Contacts presse

Taj : Pascale Ponroy - 01 40 88 85 72

Vae Solis Corporate : Lionel Benatia - 01 53 92 80 02, Laura Hagyard - 01 53 92 80 06

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 370 professionnels parmi lesquels 38 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu et s'appuie sur l'expertise de 20 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 150 pays.

Pour en savoir plus, www.taj.fr

A propos de Deloitte Touche Tohmatsu

Deloitte fait référence à Deloitte Touche Tohmatsu – un Verein suisse –, à ses cabinets membres et aux différentes entités qui leur sont associées. Deloitte Touche Tohmatsu est une organisation composée de cabinets membres, spécialisés dans des services professionnels à forte valeur ajoutée, au travers d'une stratégie partagée dans plus de 140 pays et appliquée localement. Fort du capital intellectuel de 150 000 personnes dans le monde, Deloitte propose des services de quatre natures : audit, fiscalité, corporate finance et consulting.

Deloitte compte plus de 80% des plus grandes entreprises mondiales parmi ses clients, ainsi que de nombreuses grandes entreprises nationales, des institutions publiques et des milliers d'entreprises de croissance. Les services mentionnés ne sont pas fournis par le Verein Deloitte Touche Tohmatsu, et pour des raisons réglementaires ou de toute autre nature, certains cabinets membres ne proposent pas l'ensemble de ces services.

Deloitte Touche Tohmatsu est un Verein suisse (association), et, à ce titre, ni Deloitte Touche Tohmatsu ni aucun de ses cabinets membres ne peuvent être tenus pour responsables des actes ou manquements des autres cabinets membres. Chaque cabinet membre est une entité indépendante et juridiquement distincte, intervenant sous les noms "Deloitte", "Deloitte & Touche", "Deloitte Touche Tohmatsu" ou autres noms apparentés.

Pour en savoir plus, www.deloitte.com